

## **Colloque sur les migrants – ATTIR – 10 octobre 2018**

### **Allocution - Sœur Denise Riel**

Quand j'ai été demandée pour donner un témoignage sur notre expérience d'accueil des réfugiés, j'ai tenu à inviter Jacques Morin à se joindre à moi parce c'est la force et la solidarité d'une équipe, d'un groupe de personnes qui a rendu possible l'accueil de familles de réfugiés. Et Jacques a été et est toujours activement engagé, je dirais même, il a été le cœur du groupe de parrainage des familles à Longueuil.

Jacques vous parlera concrètement de l'expérience d'accueil. Je lui laisserai plus de temps.

Pour ma part, j'ai pensé vous communiquer comment, tout au long de notre histoire communautaire, nous avons eu une préoccupation pour la situation des migrants dans les milieux où nous sommes engagées. Parce que la question de la migration humaine dans le monde s'est posée hier, comme elle se pose encore aujourd'hui.

Nous sommes une communauté fondée à Longueuil en 1843 pour une mission d'éducation qui a pris différentes formes : enseignement, éducation de la foi, pastorale, engagement pour la justice sociale, accompagnement psycho-spirituel. La communauté s'est développée rapidement dans les paroisses rurales et dans les villes du Québec, aux États-Unis, dans l'ouest et dans l'est, dans quelques pays d'Afrique, au Japon, Haïti, au Brésil et au Pérou.

Dès les débuts de notre communauté, nous avons été mises au défi d'accueillir l'autre dans sa différence, dans sa culture particulière, de ne pas avoir peur de l'autre différent, ce qui nous préparait à nous engager dans l'accueil des migrants.

Depuis longtemps, notre Congrégation entend l'appel à collaborer avec des personnes migrantes et réfugiées pour résister au racisme, défendre les droits humains et créer des communautés d'accueil. Et à chaque époque, nous y avons répondu.

Il est intéressant de se rappeler les engagements pris en faveur des migrants et des réfugiés tout au long de notre histoire. Dans les premières années de la fondation, précisément en 1847 à Longueuil, mère Marie-Rose, notre fondatrice, accueille et même, adopte trois jeunes rescapées irlandaises, orphelines, dont les parents étaient morts du typhus.

*On lit dans nos Chroniques : Deux de nos sœurs sont allées hier aux abris de la Pointe Saint-Charles, chercher trois enfants irlandais que le typhus avait rendus orphelins. Elles nous ont amené trois petites sœurs Mullin, 15, 13 et 9 ans. La maladie, la faim et la pauvreté les ont réduites à un état vraiment pitoyable...*

En 1978, avec l'arrivée des « *boat people* », un groupe de sœurs de Montréal parrainent des réfugiés, entre autres, des familles cambodgiennes et laotiennes avec qui elles restent amies.

En 1987, notre supérieure générale écrit au ministre de l'immigration pour partager au gouvernement nos préoccupations face aux questions migratoires et lui rappeler sa responsabilité face à la crise migratoire.

En 2012, le *Réseau Justice et Paix* de la communauté lance une campagne de sensibilisation sur le phénomène des personnes migrantes et réfugiées. Nous avons pu constater que plusieurs de nos sœurs et personnes associées dans toute la congrégation sont engagées de différentes manières auprès d'elles et avec elles.

Au Canada, aux États-Unis et ailleurs dans le monde, des sœurs et des personnes associées s'engagent dans leur milieu auprès des enfants, des familles et des femmes migrantes et réfugiées. Elles sont impliquées dans des centres de francisation, tiennent des maisons de transition favorisant leur éducation, leur intégration et le soutien mutuel.

En 2016, en raison de la crise de migration humaine, la Congrégation intensifie sa démarche de réflexion sur cette problématique. Ce qui nous amène à adopter en mai 2017, ce que nous appelons une prise de position collective en faveur des personnes migrantes et réfugiées

Elle se formule ainsi :

*« Nous, membres de la Congrégation des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, guidées par notre foi et notre charisme, collaborons avec les personnes migrantes et réfugiées en vue de favoriser le respect de leurs droits. Nous appelons toutes les nations, particulièrement celles où il y a une présence SNJM, à renforcer la mise en œuvre de la Déclaration universelle des droits humains pour toutes les personnes migrantes et réfugiées à travers le monde. »*



## **PRISE DE POSITION COLLECTIVE SUR LES PERSONNES MIGRANTES ET RÉFUGIÉES**



Cette prise de position nous pousse à poursuivre notre propre sensibilisation sur l'ampleur des causes et des conséquences de la situation des migrants et des réfugiés, partout où nous œuvrons.

Nous nous donnons une meilleure connaissance des droits de la personne relatifs aux migrants et réfugiés. Nous collaborons en partenariat, avec les organisations, dont les valeurs sont semblables aux nôtres dans la défense de leurs droits.

Comme preuves tangibles d'actions concrètes en lien avec cette prise de position, les SNJM du Québec sont impliquées avec des groupes de parrainage pour accueillir trois familles de réfugiés syriens, dont deux familles à Longueuil et une, à Montréal.

Notre collaboration a pris différentes formes selon les besoins des familles : présence, accueil dans nos maisons, soutien financier, fournitures de maison, aide à l'apprentissage du français, accompagnement dans les activités de la vie quotidienne, organisation d'événements festifs et d'activités ludiques.

Nous venons tout juste de recevoir un message que nos sœurs du Pérou accueillent des Vénézuéliens qui entrent nombreux dans le pays.

Dans l'avenir, nous ne connaissons pas toutes les formes que prendra notre engagement auprès des personnes migrantes et réfugiées.

Il est clair que nous voulons collaborer avec d'autres pour bâtir une société meilleure où l'interculturalité est possible et facteur de changement et où chacune et chacune a le droit de vivre pleinement.

À votre tour de relire votre histoire pour y découvrir un chemin de vie depuis longtemps fréquenté.